

Demande d'inscription Trophée - Saison 2020



www.f3classic.com

Trophée F3 Classic Trophée FRenault Classic Saison 2020

Réservé à l'organisation		N° course
Réception	Confirmation	
Règlement		

Cocher les cases des épreuves auxquelles vous souhaitez participer :

- | | | | |
|--|---|--|--|
| <input type="radio"/> Albi
17-18-19 avril | <input type="radio"/> Dijon
8-9-10 mai | <input type="radio"/> GP Pau Historique
30-31 mai | <input type="radio"/> Charade
19-20-21 juin |
| <input type="radio"/> Brands Hatch (F3 seulement)
10-11-12 juillet | <input type="radio"/> Nogaro
11-12-13 septembre | <input type="radio"/> Val de Vienne
25-26-27 septembre | <input type="radio"/> Le Mans
16-18-18 octobre |

Pilote 1 / Concurrent	Date de naissance :	Groupe Sanguin :
Nom / Prénom _____	_____	_____
Adresse _____	Licence / ASA	
CP / Ville / Pays _____	Signature	
Tel.portable _____		
E-mail _____		

Pilote 2	Date de naissance :	Groupe Sanguin :
Nom / Prénom _____	_____	_____
Adresse _____	Licence / ASA	
CP / Ville / Pays _____	Signature	
Tel.portable _____		
E-mail _____		

Voiture		Transpondeur			
Marque / Type _____	N° Chassis _____				
Moteur Marque _____	PTH FIA : OUI / NON - Si oui n° _____				
		(PTH non obligatoire pour les courses françaises)			
Année _____	Cylindrée _____	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 33%; text-align: center;">F3</td> <td style="width: 33%; text-align: center;">FR TURBO</td> <td style="width: 33%; text-align: center;">FR ATMO</td> </tr> </table>	F3	FR TURBO	FR ATMO
F3	FR TURBO	FR ATMO			

Ce document doit être entièrement rempli **DISTINCTEMENT** par le concurrent et signé par chaque pilote et le concurrent.

Les engagements ne sont valides qu'après confirmation de l'opérateur. Les engagements annulés par les concurrents ne seront pas remboursés. Les engagements hors délai seront rejetés ou soumis à des droits complémentaires. L'organisateur se réserve la possibilité de modifier le format de l'épreuve.

Les signataires reconnaissent et certifient sur l'honneur l'exactitude des déclarations de ce document et s'engagent à respecter les règlements sportifs, techniques et les équipements de sécurité obligatoire de ce Trophée et de la FFSA.

Les signataires déclarent : être couvert par une assurance personnelle responsabilité civile ; que le véhicule à moteur est couvert par une assurance automobile (obligatoire en application de l'article L. 211-1 du Code des assurances) ; avoir pris connaissance des dispositions de l'article L.321-4 du Code du sport en ce qui concerne la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels le sport automobile peut m'exposer.

F3 Classic a un rôle d'opérateur mais n'est pas l'organisateur de la course. Celle-ci relève des organismes habilités par la FFSA.

CONTRIBUTION FINANCIERE

Inscription annuelle au Trophée A envoyer avant le 10 février 2020

Droits annuels / Annual fees - avec voiture / with car: 400 €

Par chèque : à l'ordre de HVM Racing à l'adresse :
HVM Racing - 3 place des Ecoles - 92100 BOULOGNE - France

Par CB : **Formulaire à retourner en complétant les zones ci-dessous :**

VISA ?	MASTERCARD ?	N° de la carte	
		Nom du porteur	
		date d'expiration	
			crypto / back N°

Coordonnées de facturation

Nom / Prénom _____	Société _____
Adresse _____	
E-mail _____	